



Copie à publier aux annexes au **Moniteur belge**
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

Réservé
au
Moniteur
belge



24063663

10 AVR. 2024

au greffe du tribunal de l'entreprise
franconhove de Bruxelles
Greffe

N° d'entreprise : **0538 575 177**

Nom

(en entier) : **ECO PLATFORM**

(en abrégé) :

Forme légale : **Association internationale sans but lucratif**

Adresse complète du siège : **Avenue Kersbeek 308 à 1180 Uccle**

Objet de l'acte : Confirmation de la nomination de deux administrateurs à la date du 11 mai 2023

Complément à l'acte établi par Maître Dimitri CLEENEWERCK de CRAYENCOUR, Notaire résidant à Bruxelles, le neuf août deux mil vingt-trois, publié à l'annexe du Moniteur belge du 14 novembre suivant sous le numéro 0426876, lequel constatait sous la forme authentique les décisions que l'assemblée générale des membres de l'Association internationale sans but lucratif « ECO Platform », ayant son siège avenue Kersbeek numéro 308, à Uccle (1180 Bruxelles), inscrite au Registre des Personnes Morales (Bruxelles) sous le numéro 0538.575.177, avait prises en date du 11 mai 2023.

Il est précisé qu'à la date du 11 mai 2023, l'assemblée générale des membres a décidé la nomination, à compter de cette date, de :

- Monsieur Stefan ZWERENZ;
- Monsieur Philippe GOEFFROY.

Dimitri CLEENEWERCK de CRAYENCOUR, Notaire associé

Déposé en même temps : copie du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 09/08/2023

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/04/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)